

# L'IEN maternelle

Evelyne COLLIN, inspectrice de l'Éducation nationale chargée de mission maternelle



## La genèse des IEN maternelle

En 2009 la formation d'un an pour les IEN du 1er degré a été supprimée et remplacée par la nomination de chaque stagiaire sur un poste en pleine responsabilité ponctuée pendant deux ans de sessions de formation à l'ESEN et en académie.

Cette suppression de la formation des IEN a provoqué l'arrivée en septembre 2009 d'une double promotion d'inspecteurs du 1er degré avec un nombre trop important de stagiaires pour permettre leur nomination sur les postes restés vacants à l'issue du mouvement.

C'est ainsi que les postes d'IEN maternelle ont été créés avec pour première fonction d'absorber le surplus de lauréats des concours 2008 et 2009. Le choix de l'école maternelle a pu également résulter de l'émotion générée par l'intervention du ministre de l'Éducation Nationale en 2008 au sujet de la fonction essentielle des enseignants de petite section, à savoir de changer les couches et surveiller la sieste.

On peut donc considérer que l'apparition de ces postes de chargés de mission pour l'école maternelle est davantage liée à des éléments conjoncturels qu'à une véritable volonté politique de mettre l'accent sur l'école maternelle et d'y engager, de façon institutionnelle, un véritable travail de fond.

Néanmoins, force est de constater, cinq ans après, que cette mise en lumière de l'école maternelle a contribué à l'évolution du regard porté sur cette première étape de la scolarisation.

## Les missions des IEN maternelle

En 2009, lors de la création des postes maternelle, les missions s'articulent autour de 3 axes :

### Devenir expert

La promesse a été globalement tenue, d'un espace de formation des IEN maternelle. En effet, chaque regroupement annuel à Poitiers

des IEN maternelle est l'occasion d'investir une thématique dont on peut parfois discuter la pertinence mais qui a mérite d'exister : les enfants les plus fragiles, l'aide personnalisée comme outil de remédiation, l'évaluation, les outils d'entrée dans l'écrit, le langage, le temps et les espaces et dernièrement la construction du nombre.

### Conseiller l'IA-DSDEN :

Le concept est relativement flou puisqu'il s'agit de «*parvenir à une perspective globale articulée dans une politique départementale*», sans précisions ni injonction particulière aux DASEN, rien sur le rôle effectif de l'IEN dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique départementale concernant l'école maternelle, ni sur sa place dans les conseils d'IEN.

### Aider les collègues IEN :

Là encore, en l'absence d'éléments précis, l'aide ressort plutôt de la négociation de gré à gré entre un IEN à mission particulière et chacun des IEN du département.

En 2011, le message adressé aux IEN maternelle est plus précis concernant, à la fois, le diagnostic et les remèdes : sont ciblées prioritairement les pratiques inadaptées, notamment aux besoins des enfants les plus fragiles

En 2013, la création des dispositifs TPS enrichit la mission des IEN maternelle et permet une véritable expérimentation. Dans de nombreux départements des pratiques pédagogiques innovantes sont expérimentées pour ces classes de TPS, parfois en rupture avec les pratiques traditionnelles de l'école maternelle, des outils créés et souvent diffusés et des formations mises en œuvre à destination des enseignants de ces classes.

Le bilan en est très positif et permet de montrer les conditions et les limites des missions des IEN maternelle : une commande claire du

ministère relayée par les IA-DASEN, des moyens et une grande liberté dans la mise en œuvre.

Une lettre est adressée par le DGESCO le 27 août 2013 à tous les IA-DASEN, sous couvert des recteurs. Elle réaffirme le rôle des chargés de mission « école maternelle » autour de trois missions: expertise et conseil auprès du DASEN, contribution au pilotage pédagogique des circonscriptions et coordonnateur du pôle départemental « école maternelle ».

### Les pistes de travail

La constitution du groupe des IEN maternelle, piloté par l'Inspection générale, en particulier Viviane Bouysse, a permis plusieurs avancées : En premier lieu, d'identifier les problématiques qui traversent l'école maternelle :

- La question des pratiques : leur rénovation dans la décennie 1970 a constitué une avancée très nette mais elles ont peu évolué depuis et ont pu lentement se cristalliser autour de routines parfois peu porteuses de sens ou d'apprentissages.
- La gestion de l'espace et du temps qui gagnerait à être réinterrogée dans le sens d'une progressivité des contraintes et davantage ajustée aux besoins et aux possibilités des enfants.
- Les démarches d'apprentissages qui font la part belle aux séances de découverte mais pourraient être approfondies, voire renouvelées, sur les phases d'entraînement et de systématisation. Les modalités même de ces phases d'entraînement nécessiteraient d'augmenter la place des activités de manipulation, d'expérimentation et de jeux en réduisant l'inflation de fiches d'exercices.
- Quant à l'évaluation des compétences construites, le débat reste vif, sans parler du transfert de ces compétences dans des contextes nouveaux qui reste une zone d'ombre des démarches d'apprentissages.
- L'accueil et l'adaptation à l'école maternelle : là encore, des progrès restent à faire, en particulier pour les enfants les plus éloignés de la culture scolaire qui ont besoin de temps et

d'espace pour apprivoiser une école dont ils ignorent tout et pour y construire sereinement une posture d'élève.

- La place du jeu : dans une école maternelle qui doit de plus en plus être rentable, le jeu s'est peu à peu effacé au profit d'activités plus strictement scolaires qui ressemblent souvent aux outils du CP et questionnent enseignants et IEN quant à leur efficacité.
- Les dérives de la primarisation précoce : en particulier après la publication des programmes de 2008 et l'accent mis sur le lire/écrire et la préparation au CP, l'école maternelle a été envahie de fiches d'exercices, assorties parfois de codes d'évaluation où le résultat final semblait l'emporter de loin sur la construction des apprentissages.
- La pression des parents : la fiche d'exercice générant la demande de fiches d'exercices, qui facilitent le contrôle par les parents du travail fait à l'école et permettent la répétition et l'entraînement à la maison y compris pendant les vacances scolaires, un cercle vicieux s'est installé dont il est aujourd'hui un peu compliqué de sortir, compte tenu de la pression que peuvent exercer certains parents voire parfois certaines fédérations de parents d'élèves.
- Les enfants fragiles : s'ils progressent, les enfants les plus éloignés de la culture scolaire progressent moins vite que les autres, leurs acquis sont plus fragiles et l'école maternelle peine encore à réduire les écarts qu'il s'agisse de la maîtrise de la langue, de la conceptualisation du temps et de l'espace ou de la construction du nombre.

Ensuite, de mettre l'accent sur les leviers de transformation.

Trois leviers ont été identifiés :

- La formation : elle est citée en tout premier lieu et on ne peut qu'y souscrire; malheureusement, la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré s'est réduite comme peau de chagrin, devient la variable départementale d'ajustement des variations d'effectifs et aucun plan de formation d'envergure n'a pu être mis en place.

- L'inspection avec deux entrées :
  - La nécessité de définir les fondamentaux de l'inspection à l'école maternelle : ce qui la caractérise, les pratiques attendues au regard des problématiques évoquées ci-dessus et les pistes d'évolution.
  - Une proposition pour harmoniser les pratiques d'inspection : s'orienter vers des évaluations ou inspections d'école à conduire conjointement IEN maternelle/IEN de circonscription pour construire une culture partagée. On voit bien l'enjeu : les IEN maternelle approfondissant leur expertise dans le cadre de leur mission deviendraient les acteurs de la transformation/spécialisation des pratiques d'inspection en maternelle à travers des pratiques d'inspection conjointe.

Ce travail nécessaire autour de l'inspection à l'école maternelle est totalement dépendant des priorités définies par l'IA-DASEN et là, encore, les choix qui sont opérés influent considérablement le périmètre et les modalités d'action de l'IEN maternelle.

### **Les travaux des groupes départementaux « école maternelle »:**

L'incitation est forte à mettre en place un pôle maternelle dans chaque département avec des groupes de recherche et de production afin d'élaborer des outils ; c'est fait dans la plupart des départements. Là encore, la question des moyens conditionne ce travail. En effet, sans une association avec les formateurs, un accord avec les IEN des circonscriptions pour expérimenter les outils, l'accord de l'IA-DASEN pour mettre en ligne et de diffuser, rien n'est possible.

Enfin, il s'agit d'identifier l'école maternelle comme un endroit de transformation stratégique du système éducatif et de lutte contre les inégalités scolaires

Le projet de programmes pour l'école maternelle l'affirme clairement :

*« C'est dès l'école maternelle qu'il convient de s'attaquer aux inégalités de réussites scolaires. L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, grandir et s'affirmer comme sujet singulier ».*

Si on est bien loin du : « lire, écrire, compter », quels moyens sont dévolus à la nécessaire transformation des pratiques pédagogiques, quelle est la légitimité et la marge de manœuvre des IEN maternelle pour y concourir ?

### **Bilan d'étape et conclusion provisoire**

Les problématiques qui traversent l'école maternelle, identifiées comme prioritaires par l'Inspection générale et la DGESCO depuis la création des postes IEN maternelle, sont toujours d'actualité et trouvent un nouvel écho avec la publication des programmes.

Les IEN maternelle sont en charge de ces problématiques et ont à apporter leur contribution à leur traitement.

Toutefois, l'analyse des missions et des pistes de travail conduit à identifier des obstacles récurrents à l'exercice de cette mission :

- le mode de gouvernance du DASEN, le rôle et la place de l'IEN maternelle, plus généralement l'intérêt porté à ce premier niveau d'enseignement.
- les moyens de fonctionnement attribués à l'IEN maternelle, conseillers pédagogiques et maîtres formateurs notamment, mais aussi accès aux moyens de diffusion et espaces de travail avec les IEN du département.
- les choix opérés pour la formation continue des enseignants, véritable levier de la transformation des pratiques.

De la réduction de ces obstacles dépendra la réussite des missions des IEN maternelle et, peut-être, leur pérennité.